



Le Conseil fédéral suspend l'intervention tarifaire - grâce à votre soutien!

Chers soutiens

En automne 2023, vous avez signé [notre pétition](#) contre l'intervention tarifaire prévue dans le domaine de la physiothérapie. Nous vous en remercions encore une fois chaleureusement. Votre engagement a porté ses fruits! Lors de sa séance du 15 mars 2024, le Conseil fédéral a pris une décision importante pour les soins ambulatoires de physiothérapie: il renonce à intervenir dans la structure tarifaire pour les prestations de physiothérapie et donne la priorité aux négociations des partenaires tarifaires.

Une décision en faveur des patient-e-s et de l'ensemble de la population

«Avec cette suspension, la ministre de la Santé reconnaît que la priorité est donnée à des soins de qualité et que l'intervention tarifaire prévue n'était pas adaptée au but recherché. Physioswiss est très reconnaissante de cette décision qui montre la voie à suivre pour les soins ambulatoires», déclare Mirjam Stauffer, présidente de Physioswiss. Osman Bešić, directeur de Physioswiss, ajoute: «La décision est positive, mais il reste néanmoins beaucoup à faire dans le domaine de la physiothérapie. Le sous-financement des physiothérapeutes reste notre grande préoccupation. Nous espérons pouvoir élaborer une solution viable pour la physiothérapie en collaboration avec les partenaires tarifaires». L'objectif de l'association est d'obtenir enfin des tarifs couvrant les coûts, sachant que ceux de la physiothérapie sont parmi les plus bas du secteur de la santé.

Et maintenant?

Le Conseil fédéral attend des négociations en temps utile: une solution négociée peut aboutir si les partenaires tarifaires sont disposés à remplir leur mandat légal et à entamer des négociations. Les partenaires tarifaires ont effectué des travaux préparatoires complets au cours des derniers mois. Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) oblige les partenaires tarifaires à informer régulièrement de l'avancement de leurs travaux. Osman Bešić, déclare à ce sujet: «Nous attendons une solution commune pour la physiothérapie dans le but d'obtenir le meilleur pour les patient-e-s et les soins de santé». Il incombe désormais aux partenaires tarifaires, aux assureurs-maladie et aux prestataires de soins d'entamer rapidement les négociations dans l'optique de soins de santé progressistes.

Si les partenaires tarifaires n'ont pas trouvé de solution d'ici mai 2025, le Conseil fédéral décidera de la marche à suivre.

Nous sommes extrêmement satisfaits de cette décision et de l'évolution future. Au nom de tous les physiothérapeutes, nous vous remercions pour votre formidable engagement en faveur des patient-e-s et de l'ensemble de la population.

Sincères salutations, Physioswiss

- Vous trouverez des informations supplémentaires sur [notre site web](#).